



DATE DE PUBLICATION : 18 FEVRIER 2026

Le Directeur régional

Délégation de signature donnée par le directeur régional de Provence Alpes Côte d'Azur à la cheffe du département des entreprises

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur général des services à l'économie et du réseau de la Banque de France, le 23 août 2024 ;

Délégation permanente est donnée à **Madame Lucie HALLONET-SAUZE**, cheffe du département des entreprises à la succursale de Marseille, et en cas d'absence ou d'empêchement,

à **Monsieur Andréa PARASMO** (son adjoint),

à **Monsieur Jonathan DORBRITZ** (responsable du pôle groupe),

ou à **Madame Marie RODRIGUES** (responsable du pôle accompagnement et développement des entreprises),

ou à **Monsieur Olivier GARSIA** (responsable du pôle bilans sociaux)

à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités du département des entreprises.

Fait à Marseille, le 5 février 2026

Denis LAURETOU